



**Les RTM Series Armos sont des randonnées d'ultra-distance libres à vélo, pour les Gravel, les Fatbikes et les VTT, en autonomie.**

**Les participants sont sous leur entière responsabilité.**

**L'association Anjou Authentique Aventure, organisatrice de l'événement, fournira les traces GPS quelques jours avant l'épreuve, en fonction du parcours choisit par les participants. La navigation s'effectue à l'aide de la trace GPS, il n'y aura pas de marquage sur le terrain.**

Le RTM Series ARMOS Pays de la Loire n'est pas une course, c'est un randonnée à allure libre proposée par Anjou Authentique Aventure. Il n'y aura donc pas de classement.

Le nombre de participants est limité à 50.

Cette épreuve se déroule en autonomie. Les participants doivent être autonomes en eau et nourriture, ainsi que pour les incidents mécaniques (nécessaire de réparation, pompe, ...) ou physiques (prévoyez les vêtements adaptés à la météo). Les participants doivent également avoir leur matériel de bivouac pour la nuit et leurs repas (samedi soir, dimanche matin), même si ceux-ci seront transportés par l'organisation.

L'âge minimum est fixé à 18 ans au moment du départ.

Les mineurs même accompagnés par un adulte/parent ne seront pas acceptés.

Les participants doivent s'assurer avant le départ d'être en bonne santé, et dans une condition physique permettant la réalisation d'une telle aventure.

Les départs seront libres dans une plage horaire communiquée sur le site de l'épreuve [series.raid-transmauritania.com](http://series.raid-transmauritania.com)

Le parcours n'est pas fermé à la circulation. Les participants ne sont pas prioritaires et doivent donc respecter le code de la route ainsi que les autres usagers qu'ils pourraient rencontrer.

Matériel obligatoire :

- casque vélo,
- GPS vélo avec suffisamment d'autonomie pour couvrir l'ensemble de l'épreuve,
- gilet haute visibilité à la tombée de la nuit ou par faible visibilité,
- éclairage blanc à l'avant et rouge à l'arrière,
- couverture de survie,
- téléphone portable chargé,
- kit de réparation (vous serez en autonomie sans assistance)
- matériel de bivouac (tente, duvet, repas du soir).

La liste du matériel obligatoire et conseillé sera complété sur le site de l'épreuve. Il appartient aux participants de la vérifier avant le départ.

Les vélos à assistance électrique ne sont pas autorisés à prendre le départ.

L'hébergement de la nuit de samedi à dimanche se fera sur un terrain de camping. Le matériel de bivouac des participants sera transporté par l'organisation.

Aucun transfert d'inscription n'est possible dans l'accord de l'organisation.

En cas d'annulation d'inscription, le remboursement sera de 50 % du montant de l'inscription jusqu'à deux semaines avant le départ, puis ne sera plus possible dans les deux semaines avant le départ, les frais auprès de nos différents prestataires étant déjà engagés.

En cas d'abandon, le participant se rendra par ses propres moyens à l'arrivée de l'étape et devra impérativement prévenir la direction de course le plus rapidement possible.

Aucun déchet ne devra se retrouver dans la nature. Tout participant ne respectant pas cette règle sera immédiatement exclu de l'événement.

Il est vivement conseillé aux participants de prendre une assurance pour eux et leur vélo, concernant les risques qu'ils pourraient subir ou occasionner à autrui, et qui ne sont pas couverts par l'assurance de l'organisation.

En s'inscrivant à l'épreuve, le participant accepte que l'organisateur puisse utiliser son nom et son image pour la promotion de l'épreuve et épreuves futures via différents supports (photos, vidéos, publication réseaux sociaux...etc.) sans limitation de durée.